



## Conseil économique et social

Distr. générale  
23 juin 2022

Français  
Original : anglais

### Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Comité du développement social

#### Septième session

Bangkok et en ligne, 6-8 septembre 2022

Point 2 de l'ordre du jour provisoire\*

**Stratégies visant à constituer une main-d'œuvre en  
bonne santé, protégée et productive en Asie et dans le  
Pacifique**

## Stratégies visant à constituer une main-d'œuvre en bonne santé, protégée et productive en Asie et dans le Pacifique

### Note du secrétariat

#### Résumé

Le présent document reprend les principales conclusions du rapport intitulé *Social Outlook for Asia and the Pacific*, publié en 2022. Il traite de l'importance de constituer une main-d'œuvre en bonne santé, protégée et productive et du rôle central qu'elle peut jouer pour réaliser plus rapidement les objectifs de développement durable, compte tenu des grandes tendances à l'œuvre, qu'il s'agisse des changements climatiques, de l'évolution démographique ou des progrès technologiques.

Ce document présente une large panoplie de politiques qui se renforcent mutuellement et que les gouvernements de la région pourraient envisager de mettre en œuvre en vue de constituer une main-d'œuvre adaptable et mieux préparée à relever les défis futurs, mais également afin de contribuer à un avenir plus inclusif, prospère et durable pour tous.

S'appuyant sur un large éventail de sources de données et de nouvelles études, les conclusions de la publication de 2022 *Social Outlook for Asia and the Pacific* montrent que la région a encore beaucoup à faire : environ deux travailleurs sur trois n'ont pas d'emploi décent, plus de la moitié de la population de la région est exclue de toute forme de protection sociale et près d'une personne sur cinq risque de devoir faire face à des dépenses de santé directes catastrophiques, car l'accès à des soins de santé abordables est limité.

Le Comité du développement social est invité à examiner les questions et les recommandations qu'il trouvera dans le présent document et à donner au secrétariat des indications sur les domaines dans lesquels il convient d'effectuer des recherches et d'apporter un soutien. Le Comité pourrait également souhaiter faire part de l'expérience des pays en ce qui concerne les mesures prises pour constituer une main-d'œuvre adaptable et mieux préparée à relever les défis futurs tout en contribuant à un avenir plus inclusif, prospère et durable pour tous.

\* ESCAP/CSD/2022/L.1.

## I. Introduction

1. La population en âge de travailler en Asie et dans le Pacifique est immense : environ 3,2 milliards de femmes et d'hommes<sup>1</sup>, dont plus de 2,1 milliards font partie de la population active<sup>2</sup>. L'avenir de la région dépend de cette main-d'œuvre pour alimenter la croissance économique, stimuler la compétitivité et tendre vers le développement durable, l'objectif étant d'accélérer les progrès vers la réalisation des 17 objectifs de développement durable<sup>3</sup>. Malgré cet impératif, quelque 1,4 milliard de personnes travaillent dans le secteur informel, dont 600 millions dans le secteur agricole.

2. Une main-d'œuvre en bonne santé, protégée et productive est essentielle pour que la région puisse mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les tendances de fond, notamment la demande croissante d'emplois verts et numériques, devraient vraisemblablement multiplier les possibilités d'emplois décents à l'avenir.

3. Les emplois décents offrent une protection sociale et un accès aux soins de santé, ce qui permet d'éviter les stratégies d'adaptation négatives en cas de perte d'emploi ou de maladie. Il faut des emplois décents pour relever le niveau de vie, réduire la pauvreté et les inégalités, protéger les personnes contre les aléas de la vie et promouvoir une croissance sans exclusion. C'est grâce au bon fonctionnement des marchés du travail que les bienfaits de la croissance économique peuvent se propager à l'ensemble de la population.

4. Les emplois décents contribuent à la construction de l'économie et génèrent les recettes fiscales nécessaires au financement des biens et services publics essentiels. Ils sont le garant du bien-être des familles et constituent le socle des sociétés et le moteur des économies. Pourtant, la population en âge de travailler de la région Asie-Pacifique a encore du chemin à parcourir pour réaliser son plein potentiel.

## II. Une main-d'œuvre sous pression

5. Bien que des progrès aient été accomplis depuis 2015, la main-d'œuvre de la région n'est ni assez productive, ni en suffisamment bonne santé, ni assez protégée<sup>4</sup>. La raison principale de ce constat est que, dans la région, deux personnes sur trois travaillent de manière informelle<sup>5</sup>. En conséquence, la moitié de la main-d'œuvre est pauvre ou au bord de la pauvreté, survivant avec 5,50 dollars par jour<sup>6</sup>. Plus de la moitié de la population de la région étant privée de protection sociale<sup>7</sup>, la main-d'œuvre est très vulnérable aux chocs

<sup>1</sup> Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), « 2021 ESCAP population data sheet ». Disponible à l'adresse suivante : [www.unescap.org/sites/default/d8files/knowledge-products/Pop\\_data\\_sheet2021\\_20211230.pdf](http://www.unescap.org/sites/default/d8files/knowledge-products/Pop_data_sheet2021_20211230.pdf).

<sup>2</sup> Calculs effectués par la CESAP à partir de données de l'Organisation internationale du Travail (OIT), ILOSTAT. Disponibles à l'adresse suivante : <https://ilostat.ilo.org/> (page consultée le 22 avril 2022).

<sup>3</sup> *Asia and the Pacific SDG Progress Report 2022: Widening Disparities Amid COVID-19* (publication des Nations Unies, 2022).

<sup>4</sup> *Social Outlook for Asia and the Pacific: The Workforce We Need* (publication des Nations Unies, à paraître).

<sup>5</sup> OIT, *Asia-Pacific Employment and Social Outlook 2020: Navigating the Crisis towards a Human-Centred Future of Work* (Bangkok, 2020).

<sup>6</sup> Calculs de la CESAP à partir de la base de données ILOSTAT de l'OIT. Disponible à l'adresse suivante : <https://ilostat.ilo.org/> (page consultée le 22 avril 2022).

<sup>7</sup> *The Protection We Want: Social Outlook for Asia and the Pacific* (publication des Nations Unies, 2021).

systemiques tels que les pandémies ou les ralentissements économiques. La vulnérabilité nuit à la productivité du travail, qui est tombée en dessous de la moyenne mondiale. Pour beaucoup, en particulier les femmes et les jeunes des zones rurales, les moyens de subsistance durables restent hors de portée.

6. L'absence de soins de santé abordables est préjudiciable à la santé, à la productivité et à la production économique future des travailleurs. En Asie et dans le Pacifique, les habitants des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur risquent de décéder 13 ans plus tôt que les habitants des pays à revenu élevé, et les taux de mortalité infantile y sont dix fois plus élevés<sup>8</sup>. La mauvaise santé des enfants vivant dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur est aggravée par la faiblesse des investissements dans les services de santé et d'éducation. Cette situation pénalise les futurs travailleurs, qui auront moins de chances de trouver des emplois décentes, et pèse sur les recettes fiscales et la production économique futures. Seul un petit nombre de gouvernements de la région ont mis en place une couverture sanitaire universelle, et, dans la région Asie-Pacifique plus que dans toute autre région, les dépenses de santé catastrophiques à la charge des patients menacent de faire basculer davantage de personnes dans la pauvreté<sup>9</sup>. Les soins de santé abordables étant inaccessibles, on assiste à un accroissement de l'absentéisme pour cause de maladie et à une augmentation de la pauvreté. Cela réduit la productivité de la main-d'œuvre dans toute la région.

7. Le sous-investissement dans la protection sociale et la forte informalité du marché du travail signifient que la maladie, le chômage, la grossesse, la vieillesse, le handicap et les accidents continuent de faire sombrer les travailleurs dans la pauvreté. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a montré les conséquences du manque de protection sociale. Depuis le début de la pandémie, 85 millions de personnes ont sombré dans l'extrême pauvreté, sur la base du seuil de pauvreté de 1,90 dollar par jour, et quelque 156 millions ont basculé dans la pauvreté modérée, si l'on considère le seuil de 3,20 dollars par jour<sup>10</sup>. Même avant la pandémie et la guerre en Ukraine, plus de la moitié des habitants de la région avaient dû survivre sans revenu monétaire à un moment donné au cours des 12 mois antérieurs, plus d'un quart sans nourriture suffisante et un tiers sans traitement médical indispensable<sup>11</sup>. Une telle vulnérabilité creuse les inégalités et nuit à la productivité.

8. Les changements climatiques, le vieillissement de la population et la transition numérique sont des tendances de fond qui vont accentuer la vulnérabilité de la main-d'œuvre :

a) La région Asie-Pacifique est la plus exposée aux catastrophes naturelles et aux risques liés aux changements climatiques. En l'absence de mesures globales d'adaptation et d'atténuation, le bien-être des travailleurs

<sup>8</sup> Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)/Organisation mondiale de la Santé (OMS), *Health at a Glance: Asia/Pacific 2020 – Measuring Progress towards Universal Health Coverage* (Paris, OCDE, 2020).

<sup>9</sup> Calculs de la CESAP basés sur des données de l'OMS, Global Health Observatory data repository on Sustainable Development Goal 3.8. (référentiel de données de l'Observatoire mondial de la santé sur l'objectif de développement durable 3.8). Disponible à l'adresse suivante : [www.who.int/data/gho](http://www.who.int/data/gho) (page consultée le 25 mars 2022).

<sup>10</sup> *Economic and Social Survey of Asia and the Pacific: Towards Post-COVID-19 Resilient Economies* (publication des Nations Unies, 2021).

<sup>11</sup> Calculs effectués par la CESAP à partir de l'Enquête mondiale sur les valeurs, wave 7 (2017-2022) couvrant 26 pays. Disponible à l'adresse suivante : [www.worldvaluessurvey.org/WVSONline.jsp](http://www.worldvaluessurvey.org/WVSONline.jsp) (page consultée le 25 mars 2022).

risque d'être mis à mal, car les emplois disparaissent, les compétences demandées changent et les entreprises se délocalisent<sup>12</sup> ;

b) Les technologies numériques bouleversent en profondeur le monde du travail, or leur capacité à promouvoir des emplois décents et productifs dépend de l'accès aux technologies. Comme un tiers de la population de la région n'utilise pas Internet, ce manque d'accès risque au contraire de creuser la fracture numérique et d'intensifier les inégalités de revenus et de richesses, les personnes âgées et les habitants des zones rurales étant particulièrement désavantagés<sup>13</sup> ;

c) Il est urgent d'adopter des politiques visant à promouvoir un vieillissement en bonne santé et l'emploi des travailleurs âgés car cette tranche de la population devrait doubler de taille d'ici à 2050 et représenter plus de 950 millions de personnes<sup>14</sup>. Il en résultera une nette augmentation de l'âge médian de la population totale, qui passera de 32,5 ans en 2020 à 40,3 ans en 2050, l'âge médian de la population active enregistrant une progression comparable. À mesure que la population vieillit, une main-d'œuvre moins importante devra subvenir aux besoins d'un plus grand nombre de personnes. Il sera donc fondamental d'élargir les possibilités d'emploi décent à tous les travailleurs, y compris les travailleurs âgés. Des politiques actives du marché du travail, des programmes d'apprentissage tout au long de la vie et des soins de santé abordables seront donc essentiels pour constituer une main-d'œuvre plus productive et en meilleure santé, tout en aidant les travailleurs âgés à obtenir un emploi décent et, par conséquent, à rester plus longtemps en activité.

9. La création d'emplois décents et la fourniture de soins de santé et d'une protection sociale universels peuvent réinitialiser le contrat social en Asie et dans le Pacifique. Les inégalités se creusent, avec une augmentation marquée dans les pays les plus peuplés de la région<sup>15</sup>. Le revenu global des 10 % les plus riches de la région est huit fois supérieur à celui des 50 % les plus pauvres. Conjuguées à une imposition régressive et à une protection sociale insuffisante, les inégalités ont pour effet de saper la confiance dans les sociétés<sup>16</sup>. Pour stimuler la confiance et la solidarité, il est essentiel d'augmenter les recettes fiscales en imposant les revenus des particuliers, le patrimoine et les plus-values afin de financer la protection sociale universelle et les systèmes de soins de santé et de soutenir la création d'emplois décents<sup>17</sup>.

<sup>12</sup> *Asia-Pacific Disaster Report 2021: Resilience in a Riskier World – Managing Systemic Risks from Biological and Other Natural Hazards* (publication des Nations Unies, 2021).

<sup>13</sup> Union internationale des télécommunications (UIT), « Measuring digital development: facts and figures 2021 » (Genève, 2021).

<sup>14</sup> CESAP, « 2021 ESCAP population data sheet ».

<sup>15</sup> Calculs de la CESAP d'après la base de données World Inequality Database. Disponible à l'adresse suivante : <https://wid.world/> (page consultée le 25 avril 2022).

<sup>16</sup> Les calculs effectués par la CESAP à partir de l'Enquête mondiale sur les valeurs, wave 7 (2017-2022) (disponible à l'adresse suivante : [www.worldvaluessurvey.org/WVOnline.jsp](http://www.worldvaluessurvey.org/WVOnline.jsp) (page consultée le 30 mars 2022) et de la base de données World Inequality Database (2019), disponible à l'adresse suivante : <https://wid.world/> (page consultée le 25 avril 2022) révèlent une forte corrélation négative, dans la région, entre la part de revenu détenue par les 10 % des plus riches et la confiance générale dans la société. Pour plus de précisions, voir l'édition 2022 de *Social Outlook for Asia and the Pacific*.

<sup>17</sup> Les calculs effectués par la CESAP à partir de l'Enquête mondiale sur les valeurs, wave 7 (2017-2022), disponible à l'adresse suivante : [www.worldvaluessurvey.org/WVOnline.jsp](http://www.worldvaluessurvey.org/WVOnline.jsp) (page consultée le 25 mars 2022), de la Base de données de l'OIT sur la protection sociale dans le monde, disponible à l'adresse suivante : [www.social-protection.org/gimi/WSPDB.action?id=32](http://www.social-protection.org/gimi/WSPDB.action?id=32) (page consultée le 30 mars 2022) et du référentiel de données de l'OMS Global Health Observatory data repository, disponible à l'adresse suivante : [www.who.int/data/gho](http://www.who.int/data/gho) (page consultée le 25 mars 2022) font état d'une forte relation positive entre la confiance généralisée dans la société et la couverture de protection sociale et la couverture sanitaire universelle. Pour plus de précisions, voir l'édition 2022 de *Social Outlook for Asia and the Pacific*.

10. Les emplois décents augmentent le pouvoir d'achat des travailleurs et de leurs familles et soutiennent la croissance des économies locales. La couverture sanitaire universelle est un investissement à long terme dans la santé, le capital humain et la productivité. Des régimes de protection sociale adaptés renforceront la résilience de la main-d'œuvre, lui permettant de faire face aux chocs systémiques et aux grandes tendances.

## A. Les travailleurs ont besoin d'emplois décents

11. Malgré une croissance importante du produit intérieur brut (PIB) au cours des 15 dernières années, l'emploi total a connu une croissance modérée et même diminué dans certains pays<sup>18</sup>. La croissance non créatrice d'emplois s'est produite dans une grande partie de l'Asie du Sud, où des millions de nouveaux emplois sont nécessaires. De nombreux travailleurs sont donc contraints d'accepter des emplois informels, caractérisés par l'absence de contrat, des revenus insuffisants, des horaires de travail irréguliers et des conditions de travail dangereuses. Le nombre de travailleurs vulnérables en Asie et dans le Pacifique a connu une augmentation nette de 20 millions entre 2010 et 2021<sup>19</sup>. Dans 19 des 40 pays pour lesquels des données sont disponibles, le nombre d'emplois précaires a continué à augmenter. Dans sept d'entre eux, les emplois précaires ont augmenté plus rapidement que l'emploi total (figure I). Le taux d'emploi précaire est élevé chez les femmes en particulier.

12. La création de nouveaux emplois et l'augmentation de la part des emplois décents sont une priorité. En effet, un emploi décent augmente l'accès aux opportunités de base, améliore les choix de consommation des ménages, les moyens de subsistance et le bien-être des autres membres du ménage. En améliorant l'accès aux régimes de protection sociale, l'emploi décent augmente le taux de cotisation à l'assurance sociale, accroît les recettes fiscales et réduit la pression sur les régimes de protection sociale non contributifs financés par les deniers publics. Un emploi décent permet d'élargir la couverture du régime de pension et l'accès aux soins de santé, améliorant ainsi la santé des familles bénéficiaires. En offrant une plus grande sécurité des revenus, l'emploi décent favorise une meilleure productivité et contribue à une croissance plus inclusive.

13. Alors que les gouvernements de la région prennent les mesures nécessaires pour encourager le secteur privé à créer des emplois décents, il est nécessaire de mieux préparer la main-d'œuvre. Les travailleurs d'Asie et du Pacifique ont besoin d'un soutien pour acquérir les compétences nécessaires à l'amélioration de leur productivité et à l'adaptation aux tendances de fond actuelles. C'est le cas des travailleurs du secteur agricole en particulier, car ce type d'emploi est fortement corrélé à l'emploi informel et à une faible productivité du travail. Le secteur agricole fournit un emploi à une grande partie des travailleurs de la région et à plus de 40 % de l'ensemble de la main-d'œuvre d'Asie du Sud et du Sud-Ouest<sup>20</sup>. Deux tiers des travailleurs de ce secteur n'ont qu'un niveau d'éducation élémentaire, voire n'ont du tout pas été scolarisés<sup>21</sup>.

<sup>18</sup> Nations Unies, « Decent work and economic growth: why it matters » (n.p., n.d.).

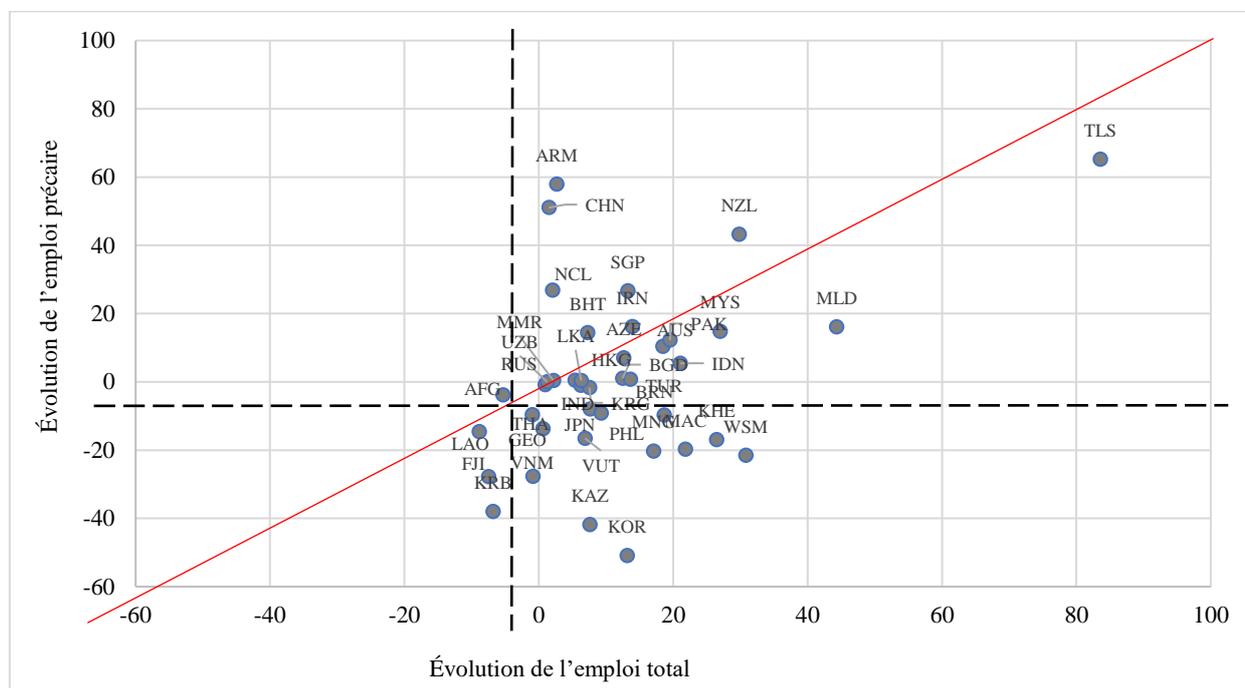
<sup>19</sup> Calculs effectués par la CESAP à partir de la base de données ILOSTAT de l'OIT. Disponible à l'adresse suivante : <https://ilostat.ilo.org/> (page consultée le 22 avril 2022).

<sup>20</sup> Calculs effectués par la CESAP à partir d'estimations modélisées du BIT, novembre 2020. Disponibles à l'adresse suivante : <https://ilostat.ilo.org/> (page consultée le 22 avril 2022).

<sup>21</sup> OIT, ILOSTAT. Disponible à l'adresse suivante : <https://ilostat.ilo.org/> (page consultée le 7 juin 2022). Dans la Classification internationale type de l'éducation, le niveau d'éducation « moins qu'élémentaire » correspond à l'absence de scolarisation et d'éducation de la petite enfance (révision de 2011) et à l'absence de scolarisation et d'enseignement préprimaire (révision de 1997). Le niveau d'éducation « élémentaire » comprend l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire dans la révision de 2011 et l'enseignement primaire ou le premier cycle de l'enseignement élémentaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire ou le deuxième cycle de l'enseignement élémentaire dans la révision de 1997.

Sans un soutien adéquat, la transition verte impulsée par les changements climatiques pourrait aggraver la précarité des conditions de travail d'une partie importante de cette population. Des réponses politiques adaptées sont nécessaires pour renforcer les compétences des travailleurs agricoles et améliorer leur résilience.

Figure I  
**Évolution de l'emploi total et de l'emploi précaire (2010-2021)**  
 (En pourcentage)



Source : Organisation internationale du Travail (OIT), ILOSTAT. Disponible à l'adresse suivante : <https://ilostat.ilo.org/> (page consultée le 22 avril 2022).

Note : les données sur la situation professionnelle par sexe (en milliers) sont harmonisées par l'OIT à partir des données des enquêtes sur les revenus et les dépenses des ménages et des enquêtes sur la main-d'œuvre effectuées dans 40 pays d'Asie et du Pacifique. La situation professionnelle suit les définitions utilisées dans la Classification internationale d'après la situation dans la profession (CISP-93). L'emploi précaire comprend les travailleurs pour compte propre et les travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale. La disponibilité des données a déterminé la période au cours de laquelle l'évolution de l'emploi précaire et de l'emploi total est calculée, les premières années concernant essentiellement le début des années 2010 et les dernières années la fin des années 2010 et le début des années 2020. Dans les pays situés sous la ligne diagonale, mais au-dessus de la ligne horizontale en pointillés, l'emploi total a augmenté plus rapidement que l'emploi précaire.

Abréviations : AFG, Afghanistan ; ARM, Arménie ; AUS, Australie ; AZE, Azerbaïdjan ; BGD, Bangladesh ; BRN, Brunéi Darussalam ; BTN, Bhoutan ; CHN, Chine ; FJI, Fidji ; GEO, Géorgie ; HKG, Hong Kong (Chine) ; IDN, Indonésie ; IND, Inde ; IRN (République islamique d') ; JPN, Japon ; KAZ, Kazakhstan ; KGZ, Kirghizistan ; KHM, Cambodge ; KIR, Kiribati ; KOR, République de Corée ; LAO, République démocratique populaire lao ; LKA, Sri Lanka ; MAC, Macao (Chine) ; MDV, Maldives ; MMR, Myanmar ; MNG, Mongolie ; MYS, Malaisie ; NCL, Nouvelle-Calédonie ; NZL, Nouvelle-Zélande ; PAK, Pakistan ; PHL, Philippines ; RUS, Fédération de Russie ; SGP, Singapour ; THA, Thaïlande ; TLS, Timor-Leste ; TUR, Turquie ; UZB, Ouzbékistan ; VNM, Viet Nam ; VUT, Vanuatu ; WSM, Samoa.

14. Les enjeux de la transition numérique et du vieillissement rapide de la population transforment les marchés du travail. L'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) s'est développée dans de nombreux secteurs, entraînant des changements inquiétants. Même dans les pays où le niveau de compétences en matière de TIC est élevé, il arrive que jusqu'à 40 % de la population n'ait pas de compétences de base dans le domaine des TIC, et dans des pays comme le Pakistan et les Philippines, on estime que jusqu'à 90 %

de la population est concernée par ce manque de compétences<sup>22</sup>. Le déficit de compétences est susceptible de creuser les inégalités de revenus du travail à court et moyen terme, en particulier pour les personnes âgées et les habitants des zones rurales. En parallèle, le vieillissement rapide de la population dans la région pourrait bien conduire à repousser l'âge de la retraite, d'où l'importance de faire en sorte que la population âgée soit en bonne santé et qualifiée. Au cours des deux dernières décennies, les taux d'activité des personnes âgées ont augmenté dans la majorité des pays de la région<sup>23</sup>. Pourtant, les personnes âgées doivent souvent se contenter d'emplois de piètre qualité<sup>24</sup>. L'absence de protection sociale et les lacunes importantes dans la couverture des pensions de retraite font que les personnes âgées n'ont guère d'autre choix que d'accepter un emploi informel.

15. En requalifiant la main-d'œuvre et en favorisant l'accès à un emploi décent, les politiques actives du marché du travail peuvent faciliter l'évolution vers des branches d'activité durables et des emplois verts. Ces politiques devraient faire intervenir les services d'emploi publics et privés, les établissements de formation et d'enseignement supérieur, les administrations centrales et locales et les organisations de la société civile. Les politiques actives du marché du travail doivent être adaptées aux réalités locales et peuvent inclure des programmes de formation professionnelle, des programmes de travaux publics, des subventions salariales ou des services d'aide à l'emploi, la priorité devant être accordée aux femmes, aux jeunes et aux personnes moins instruites. Il sera essentiel d'anticiper les futures demandes du marché du travail afin d'élaborer des programmes de formation, des systèmes éducatifs et des programmes d'études.

## **B. Les travailleurs ont besoin de soins de santé universels**

16. Plus d'un tiers de la population d'Asie et du Pacifique, soit environ 1,6 milliard de personnes, n'est pas protégée par un quelconque programme de soins de santé. En outre, 60 % des travailleurs financent eux-mêmes leurs dépenses de santé<sup>25</sup>. En l'absence de protection du revenu, ils ne reçoivent aucun salaire lorsqu'ils ne sont pas au travail. L'assurance maladie ou les soins de santé privés ne sont accessibles qu'à une personne sur cinq<sup>26</sup>.

17. En 2023, l'Asie du Sud abritera près d'un tiers de la population mondiale ne bénéficiant pas de soins de santé universels<sup>27</sup>. Les données les plus récentes sur les principaux indicateurs de santé, notamment l'espérance de vie à la naissance, la survie jusqu'à 65 ans et les taux de mortalité infanto-juvénile, font apparaître des écarts croissants entre la santé des travailleurs des pays développés et celle des travailleurs des pays à revenu faible ou intermédiaire inférieur.

<sup>22</sup> UIT, « Measuring digital development: facts and figures 2021 ».

<sup>23</sup> CESAP, « 2021 ESCAP population data sheet ».

<sup>24</sup> Ibid.

<sup>25</sup> OIT, *Extending Social Health Protection: Accelerating Progress towards Universal Health Coverage in Asia and the Pacific* (Bangkok, 2021).

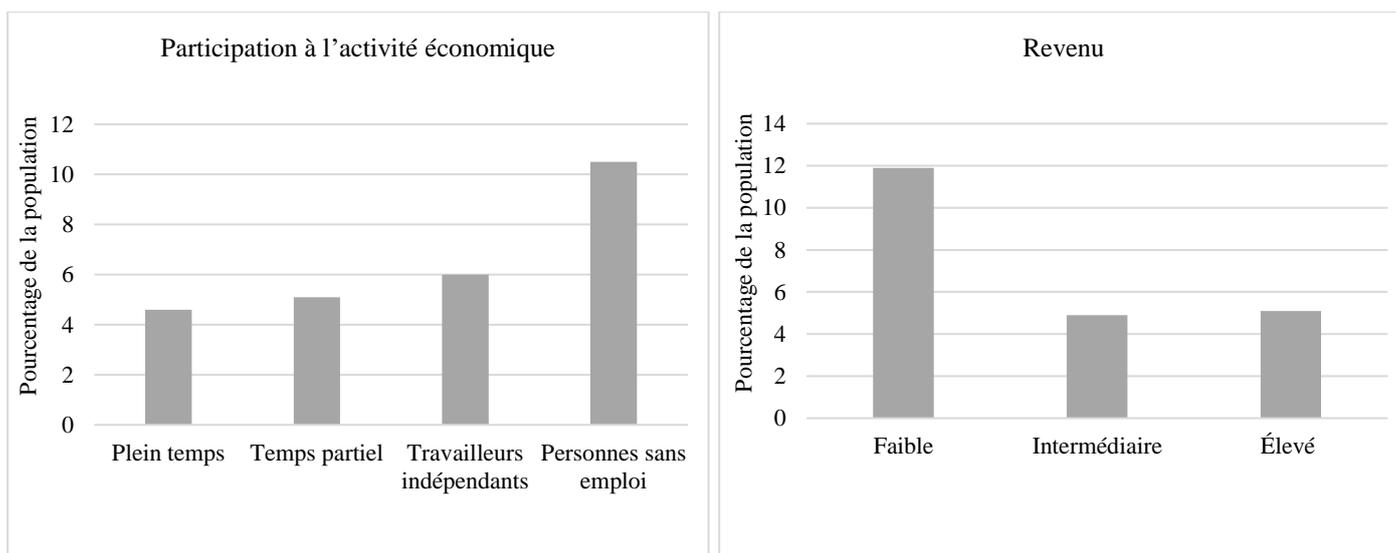
<sup>26</sup> Calculs effectués par la CESAP à partir de données de l'Agence des États-Unis pour le développement international, Demographic and Health Survey Program STATcompiler. Disponible à l'adresse suivante : [www.statcompiler.com/en/](http://www.statcompiler.com/en/) (page consultée le 22 avril 2022).

<sup>27</sup> Collaborateurs du projet GBD 2019 Universal Health Coverage, « Measuring universal health coverage based on an index of effective coverage of health services in 204 countries and territories, 1990-2019: a systematic analysis for the Global Burden of Disease Study 2019 », *The Lancet*, vol. 396, n° 10258, octobre 2020, p. 1250-1284.

18. Les problèmes de santé continuent de creuser les inégalités au sein de la population active. Les salariés à temps plein sont en meilleure santé que les travailleurs à temps partiel ou indépendants (figure II)<sup>28</sup>. Les chômeurs sont les plus touchés par les problèmes de santé. En moyenne, 12 % des personnes à faible revenu de la région se déclarent en mauvaise santé, contre 5 % chez les personnes à revenu élevé. Les femmes, les jeunes, les habitants des zones rurales, les personnes handicapées, les migrants et les réfugiés sont tout particulièrement désavantagés, car ils sont plus souvent prisonniers d'emplois informels et précaires.

Figure II

**Proportion de personnes en âge de travailler en Asie et dans le Pacifique ayant un mauvais état de santé subjectif, par type de situation professionnelle et niveau de revenu**



Source : Enquête mondiale sur les valeurs, wave 7 (2017-2022). Disponible à l'adresse suivante : [www.worldvaluessurvey.org/WVSONline.jsp](http://www.worldvaluessurvey.org/WVSONline.jsp) (page consultée le 28 avril 2022).

Note : résultats pondérés de 27 pays d'Asie et du Pacifique obtenus directement grâce à l'outil interactif de l'Enquête mondiale sur les valeurs. Les résultats ne tiennent pas compte des personnes ayant déclaré « ne sait pas » ou « pas de réponse ». La mauvaise et la très mauvaise santé sont combinées. Un emploi à temps plein suppose au moins 30 heures de travail par semaine. Le statut de revenu est recodé selon les lignes directrices de l'Enquête mondiale sur les valeurs.

19. Fournir des soins de santé universels à la population active et une protection sociale en matière de santé pour tous passe par des politiques publiques qui garantissent l'accès à des soins de santé de qualité sans conséquences financières et protègent la sécurité des revenus pour compenser les pertes de revenus dues à la maladie. Les soins de santé universels sont indispensables pour améliorer la santé et la productivité de la main-d'œuvre actuelle, compte tenu notamment du vieillissement rapide de la population. Si on incluait tous les enfants et adolescents dans les prestations de santé universelles, on contribuerait également à la santé de la main-d'œuvre future.

20. En donnant à chacun l'accès aux soins de santé tout au long de la vie, les gouvernements peuvent instaurer la confiance, approfondir la solidarité et renforcer le contrat social avec leurs citoyens. Dans les pays disposant de données sur le sujet, on constate que plus de 90 % de la population attend de

<sup>28</sup> Social Outlook for Asia and the Pacific: The Workforce We Need.

l'État qu'il s'occupe d'assurer l'accès aux soins de santé<sup>29</sup>. Lorsqu'on leur a demandé dans quels secteurs les pouvoirs publics devraient dépenser plus d'argent, les personnes interrogées ont exprimé une forte demande pour une augmentation des dépenses en matière de soins de santé et de protection sociale. La pandémie de COVID-19 n'a certainement pas réduit ces demandes.

21. Le vieillissement de la population aura une incidence sur l'accessibilité, la disponibilité et le coût des soins de santé. Puisque les dépenses de santé importantes représentent une charge financière considérable pour les travailleurs, il est important d'anticiper l'évolution des dépenses totales de santé et d'investir dans la santé de la main-d'œuvre dès le plus jeune âge. D'ici à 2060, les dépenses globales de santé en pourcentage du PIB devraient augmenter dans une proportion allant de 80 % à 144 %, en fonction de l'état de santé de la population âgée<sup>30</sup>. En veillant à ce que les personnes vieillissent en bonne santé, on pourra maîtriser les dépenses de santé et donner aux pouvoirs publics la marge de manœuvre budgétaire et le temps de se préparer à la transition vers une société vieillissante. Il est urgent d'accélérer les progrès vers la généralisation des soins de santé universels, d'augmenter le nombre de soignants et de prendre des mesures plus générales visant à améliorer la santé pour promouvoir le vieillissement en bonne santé.

### **C. Les travailleurs ont besoin de protection sociale**

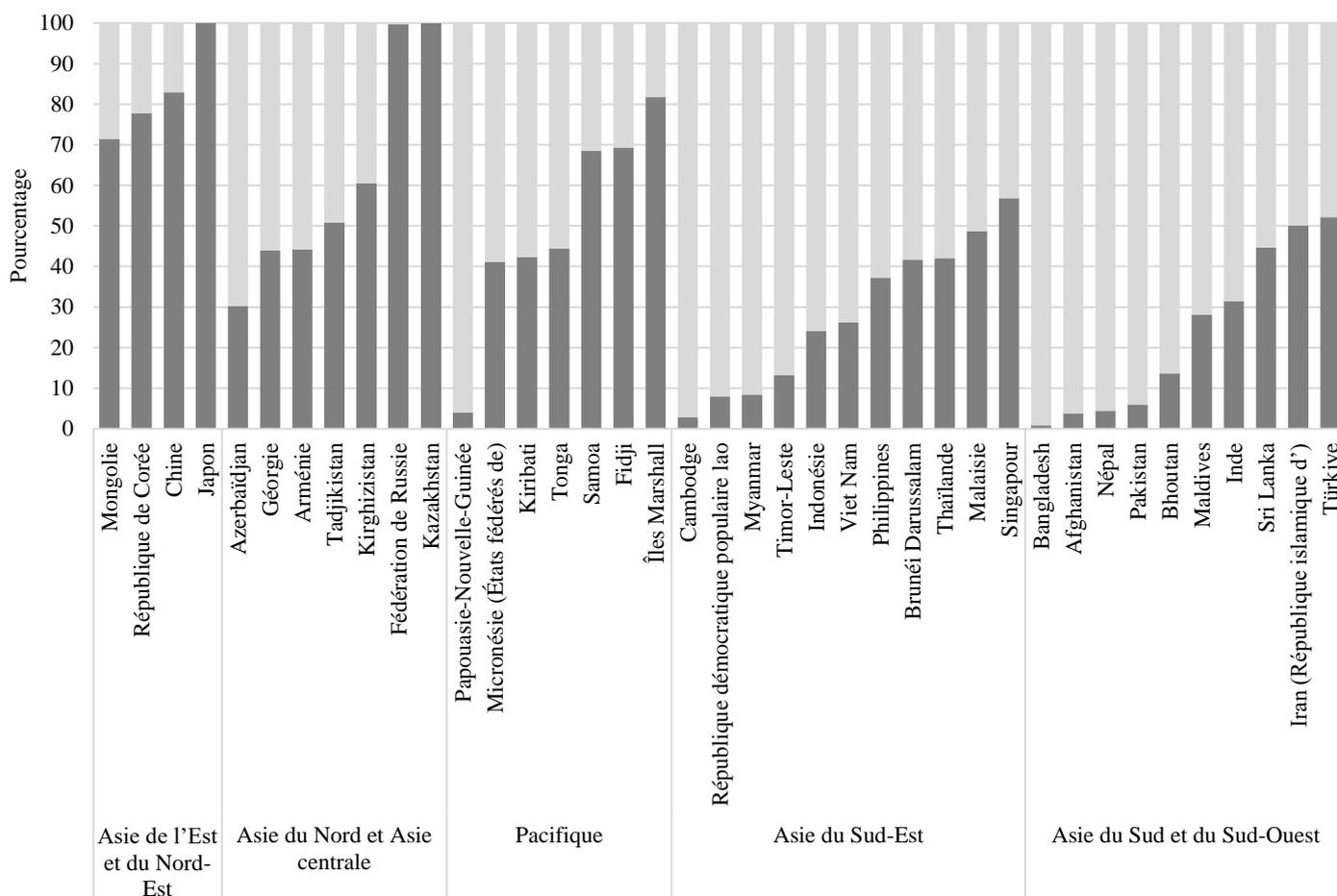
22. Pour les ménages, la protection sociale est une marge de sécurité essentielle contre les chocs économiques et sanitaires, mais les niveaux de couverture restent faibles. Dans les pays dotés de systèmes de protection sociale complets, bien financés et inclusifs, la crise de la COVID-19 a été mieux gérée. Pourtant, dans la plupart des pays, seule une minorité de travailleurs cotisent à un système de protection sociale (figure III). Les régimes contributifs sont pénalisés par le sous-investissement, la faiblesse de l'appareil administratif et les niveaux élevés de précarité de l'emploi et d'informalité. La prédominance de l'emploi informel signifie que quelque 1,4 milliard de personnes, les femmes en premier lieu, ne sont pas protégées. Dans les pays où il existe des prestations, leurs niveaux sont souvent insuffisants pour couvrir les besoins de base.

---

<sup>29</sup> Calculs effectués par la CESAP à partir de l'Enquête mondiale sur les valeurs, wave 7 (2017-2022). Disponible à l'adresse suivante : [www.worldvaluessurvey.org/](http://www.worldvaluessurvey.org/) (page consultée le 25 mars 2022).

<sup>30</sup> *Social Outlook for Asia and the Pacific: The Workforce We Need.*

Figure III  
**Proportion de travailleurs cotisant activement à un régime de protection sociale, par pays (dernière année pour laquelle des données sont disponibles)**



Source : OIT, Base de données sur la protection sociale dans le monde. Disponible à l'adresse suivante : [www.social-protection.org/gimi/WSPDB.action?id=32](http://www.social-protection.org/gimi/WSPDB.action?id=32) (page consultée le 30 mars 2022).

23. Investir dans un ensemble de régimes universels d'allocations familiales, d'allocations d'invalidité et de prestations de vieillesse pour les porter au niveau des prestations moyennes à l'échelle mondiale pourrait réduire considérablement la pauvreté dans la région. Un tel ensemble de prestations réduirait la pauvreté de 42 % en moyenne dans les 19 pays pour lesquels des enquêtes sur les revenus et les dépenses des ménages sont disponibles<sup>31</sup>. Dans de nombreux pays, la pauvreté pourrait être grandement réduite par une modeste prestation pour enfants à charge de 4 % du PIB par habitant. Le même ensemble de prestations amoindrirait également les inégalités de revenus, en réduisant de 14 % en moyenne l'écart entre les 10 % les plus riches de la population et les 40 % les plus pauvres. Les moins de 18 ans en seraient les principaux bénéficiaires.

24. La richesse des ménages est la variable la plus importante qui détermine l'accès aux biens et services essentiels. La protection sociale peut garantir l'accès aux biens et services essentiels tout en stimulant la productivité des travailleurs et la croissance économique globale. Une augmentation modeste de 4 % du PIB par habitant ramenée au niveau de revenu des ménages les plus

<sup>31</sup> Calculs effectués par la CESAP grâce à l'outil de simulation de la protection sociale de la CESAP. Disponibles à l'adresse suivante : <https://spot.unescap.org/simulator> (page consultée le 22 avril 2022).

défavorisés leur donnerait un bien meilleur accès aux opportunités. La protection sociale permet aux ménages de régulariser leur consommation et d'investir dans des aliments plus nutritifs et dans l'éducation de leurs enfants. Garantie d'une sécurité du revenu régulière, prévisible et adéquate, la protection sociale accroît la productivité des travailleurs.

25. La proportion de personnes âgées de 65 ans et plus dans la région devrait doubler prochainement pour atteindre un cinquième de la population en 2050<sup>32</sup>. Dans ce contexte, les pensions de retraite jouent donc un rôle central. Cependant, la couverture et le montant de ces prestations restent extrêmement faibles dans la région, ce qui pousse les personnes âgées à continuer à travailler au-delà de l'âge de la retraite, souvent avec des salaires en baisse. Les personnes qui ne peuvent pas travailler comptent principalement sur leur famille pour assurer leur subsistance, ce qui pèse sur les finances du ménage et crée une charge qui, dans la plupart des cas, est assumée par les femmes. L'urbanisation croissante, les migrations et l'évolution des structures familiales réduisent la probabilité que les personnes âgées puissent vivre avec leur proches, il est donc encore plus urgent d'élargir la couverture des prestations de retraite et d'accroître leur montant.

26. Le meilleur moyen d'assurer à tous un niveau de base en matière de sécurité des revenus et de permettre aux personnes âgées de vivre de manière indépendante et dans la dignité est de développer les pensions de retraite en faisant appel à une combinaison de régimes contributifs et non contributifs. Les systèmes de retraite doivent être ajustés pour permettre d'atteindre les populations précédemment inéligibles et pour prendre en compte les schémas de travail propres à chaque sexe, y compris les interruptions de carrière et le temps consacré au travail de soins non rémunéré. D'autres ajustements, tels que l'âge de la retraite, les taux de cotisation et le calcul des prestations, permettraient d'accroître la couverture et d'assurer la viabilité à long terme des régimes de retraite.

27. Pour renforcer la résilience des populations vulnérables aux catastrophes et faciliter la transition vers des sociétés plus vertes, les régimes de protection sociale doivent faire preuve de capacités d'adaptation et permettre aux personnes d'avoir accès aux biens et services de base au lendemain d'une catastrophe. Les transferts en espèces non contributifs peuvent aider les ménages à éviter d'avoir à recourir à des mécanismes d'adaptation nuisibles à l'environnement. Ils assurent la sécurité alimentaire, facilitent l'épargne et aident les ménages à diversifier leurs sources de revenus. Une augmentation des revenus, qu'il s'agisse d'avantages pécuniaires ou d'un emploi décent, de 10 % du PIB par habitant permettrait aux ménages d'accéder plus facilement à des combustibles propres, d'améliorer la santé des membres de la famille et de contribuer à la transition écologique.

### III. Conclusions et orientation pour l'avenir

28. La constitution d'une main-d'œuvre productive en Asie et dans le Pacifique passera par un nouveau contrat social entre l'État et ses citoyens, de sorte à définir les rôles et responsabilités de chacun. Ce contrat doit reposer sur la fourniture d'un emploi décent pour tous, à l'aide de politiques actives du marché du travail et d'un élargissement de l'accès à la protection sociale et aux soins de santé universels.

29. Pour élaborer un nouveau contrat social, il est fondamental de créer un environnement propice à l'égalité des chances en matière de développement, en particulier dans les pays à revenu faible ou à revenu intermédiaire inférieur, où

<sup>32</sup> CESAP, « 2021 ESCAP population data sheet ».

les politiques adoptées jouent un rôle majeur dans la promotion des groupes marginalisés.

## **A. Développer des cadres normatifs et des institutions spécialisées**

30. **Appliquer une approche fondée sur les droits humains aux politiques en faveur de l'égalité.** Il s'agit de fonder les politiques sur les principes de la non-discrimination et de l'égalité, de la participation et de l'autonomisation, de la responsabilité et de la transparence. L'approche fondée sur les droits humains est au cœur du Programme 2030 et reste essentielle pour ne laisser personne de côté, renouer avec la confiance et développer la solidarité.

31. **Resserrer la collaboration intersectorielle et interministérielle.** Répondre aux besoins de la main-d'œuvre suppose d'orienter l'action publique dans trois domaines différents. En adoptant des politiques intégrées, on est mieux à même d'atteindre les groupes de population qui risquent le plus d'être laissés de côté. Pour y parvenir, les réformes d'orientation doivent s'appuyer sur une participation multisectorielle et multipartite à tous les stades, de l'élaboration et de la conception des politiques à leur mise en œuvre et à leur suivi. Une telle collaboration renforcera encore la confiance dans les pouvoirs publics.

32. **Bâtir des institutions plus fortes et promouvoir une véritable participation.** La prestation de services efficaces et qui n'excluent personne nécessite un engagement politique fort, la participation active des communautés et des parties concernées, un large soutien du public et des institutions compétentes et responsables soutenues par des cadres réglementaires transparents. L'efficacité de la prestation de services non sélectifs passera nécessairement par une véritable participation des groupes défavorisés à la vie publique et à l'élaboration des politiques. Ce principe est au cœur du Programme 2030.

33. **Mettre en place un système fiscal efficace.** En augmentant les recettes publiques, il est plus facile d'investir davantage dans les services essentiels, tels que les soins de santé, la protection sociale et les politiques actives du marché du travail. Il est essentiel de réformer les structures fiscales afin de réaffecter les ressources et de réduire les effets indésirables que ces structures ont sur les pauvres, en développant l'imposition progressive sur le revenu des personnes physiques, les biens et la fortune, afin d'éviter une concentration excessive de la richesse et du pouvoir entre les mains de quelques-uns et de promouvoir une plus grande égalité des chances d'une génération à l'autre et au sein d'une même génération.

34. **Améliorer la collecte et l'analyse des données.** Les pouvoirs publics doivent déterminer quelles sont les personnes qui risquent d'être laissées de côté, élaborer des politiques à l'intention de certains groupes de population, déterminer l'impact des politiques et changer de cap si nécessaire. Pour ce faire, la collecte de données au niveau national doit permettre une ventilation, une analyse, une diffusion et une évaluation plus granulaires.

## **B. Développer les emplois décents grâce à des politiques actives du marché du travail**

35. **Formaliser les emplois et faire progresser le programme pour un travail décent.** Les gouvernements doivent faire en sorte que les travailleurs du secteur non structuré passent dans le secteur formel et obtiennent des emplois verts et décents. La majorité de la population active de la région étant piégée dans des emplois informels, la plupart des travailleurs ne bénéficient pas des

normes internationales du travail, notamment de l'accès à la prévoyance sociale. L'abondance d'emplois informels et de professions peu qualifiées contribue à l'exclusion sociale et à la marginalisation. Cette réalité nuit également aux perspectives de développement des pays.

**36. Développer l'accès à des emplois décents grâce à des politiques actives du marché du travail.** La promotion de l'apprentissage tout au long de la vie est essentielle pour permettre aux travailleurs de suivre les évolutions technologiques et de s'adapter aux nouveaux emplois verts, qui s'inscrivent dans la réponse aux changements climatiques. Cet apprentissage revêt également une importance croissante dans le contexte du vieillissement rapide de la population et de l'évolution du monde du travail. L'amélioration des compétences peut se faire par le biais, par exemple, de la formation professionnelle, de la formation en cours d'emploi, de la formation technique et de la formation à la création d'entreprises. Ces programmes doivent être adaptés aux besoins et aux niveaux de compétences des participants et aux futures demandes du marché du travail local. En effet, ces programmes peuvent ouvrir de nombreux débouchés et permettre aux intéressés d'acquérir les compétences voulues pour avoir accès à un emploi productif et décent.

**37. Exploiter les synergies entre les politiques actives du marché du travail et la protection sociale.** Il est important de subordonner la participation aux politiques actives du marché du travail à la sécurité des revenus provenant d'une prestation de protection sociale spécifique, cela afin de faciliter une participation pleine et effective au programme en question, et de le mener à bien. Cela est essentiel pour les travailleurs de l'économie informelle, caractérisée par des salaires généralement très bas et où l'accès à la protection sociale est rare.

### C. Élargir l'accès aux soins de santé pour tous

**38. Élargir la couverture des services de soins de santé grâce à un financement suffisant.** Les gouvernements doivent étendre la protection de la santé à tous les travailleurs, quel que soit leur type d'emploi. Lorsqu'on élargit progressivement la couverture, la priorité devrait être donnée aux groupes à faibles revenus, en leur permettant d'y accéder par le biais de subventions, par exemple. Cela offre des possibilités de mutualisation des risques, en accord avec les principes de solidarité et d'équité. Une telle mesure limite également la discrimination à l'égard des pauvres au moment des soins.

**39. Se concentrer sur les soins primaires et préventifs, et pas seulement sur l'aspect curatif.** Le renforcement des soins de santé primaires et des services de proximité a été le point de départ de nombreux pays qui ont fait d'importants progrès vers les soins de santé universels. Une telle expansion nécessite une augmentation des installations sanitaires et des ressources humaines. La fourniture, à partir de structures fixes, de services de soins de santé mobiles, les technologies numériques et les campagnes nationales peuvent permettre de fournir rapidement des services de santé à une partie importante des personnes qui étaient auparavant laissées de côté.

**40. Lier l'accès aux soins de santé à l'accès à la protection sociale en matière de santé.** La protection sociale en matière de santé garantit la sécurité des revenus en compensant la perte de revenus en cas de maladie. Les prestations de soins de santé pour la main-d'œuvre devraient être intégrées dans des systèmes de protection sociale complets, ce qui permet de réduire l'exposition et la vulnérabilité des travailleurs informels.

**41. Anticiper l'évolution des besoins et des attentes.** Avec l'allongement de l'espérance de vie et l'augmentation des revenus, la mise en place de

dispositifs publics de soins en établissements pour la prise en charge de longue durée des personnes âgées, des malades chroniques et des personnes handicapées doit être incluse dans les stratégies d'élargissement des soins de santé universels. Pour développer des services de santé de bonne qualité dans le cadre d'une politique de santé universelle et de la protection sociale de la santé, plus de 40 millions d'emplois devront être créés d'ici à 2030.

#### **D. Extension des systèmes de protection sociale**

42. **Allouer des ressources suffisantes et tirer parti de la coopération régionale.** Pour rendre les systèmes de protection sociale efficaces, il faut augmenter les dépenses publiques à hauteur de 2 à 6 % du PIB, selon l'importance des prestations et le pays concerné, ce qui est conséquent mais reste abordable. Il faut repenser la répartition des dépenses et accroître le montant des recettes en élargissant l'assiette de l'impôt, en introduisant une fiscalité progressive et en étendant l'assurance sociale contributive. Le Plan d'action pour le renforcement de la coopération régionale en matière de protection sociale en Asie et dans le Pacifique peut donner un cap à suivre car il définit une stratégie commune d'élargissement de la couverture sociale.

43. **Concevoir des régimes de protection sociale inclusifs et les adapter à une société vieillissante.** Pour englober tous les travailleurs, les pouvoirs publics doivent faire appel, de manière cohérente et complémentaire, à des régimes contributifs et non contributifs et offrir des droits à prestations individuels tout au long de la vie. Les régimes doivent offrir une protection sociale adéquate aux femmes qui travaillent, ce qui passe par la reconnaissance et l'indemnisation des soins non rémunérés. De plus, ils doivent être adaptés à une population vieillissante afin que les personnes âgées qui souhaitent travailler puissent conserver un emploi.

44. **Construire des systèmes adaptatifs et tirer parti des nouvelles technologies numériques.** Les nouvelles technologies peuvent faciliter l'identification des ayants droit et l'inscription aux programmes de protection sociale et réduire les risques de fraude et de double emploi. Les régimes de protection sociale adaptatifs peuvent renforcer la résilience des populations en situation de vulnérabilité en veillant à ce que les personnes aient accès aux biens et services de base au lendemain d'une catastrophe.

#### **IV. Questions portées à l'attention du Comité**

45. Le Comité du développement social est invité à examiner les questions et les recommandations qui figurent dans le présent document et à donner au secrétariat des indications sur les domaines dans lesquels il convient d'effectuer des recherches et d'apporter un soutien. Le Comité pourrait également souhaiter faire part de l'expérience des pays en ce qui concerne les mesures prises pour constituer une main-d'œuvre adaptable et mieux préparée à relever les défis futurs tout en contribuant à un avenir plus inclusif, prospère et durable pour tous.